

MÉTIER DE LA COIFFURE

Prévenons ensemble vos risques professionnels

Vous êtes coiffeur/coiffeuse ? Votre métier vous expose à différents risques professionnels, tel que le risque chimique. Celui-ci peut notamment impliquer une exposition aux perturbateurs endocriniens, due à l'utilisation quotidienne de produits cosmétiques qui en contiennent sur vos clients.

Retrouvez plus d'informations sur les conséquences pour votre santé ainsi que des conseils clés pour mieux prévenir le risque chimique dans les métiers de la coiffure.

QU'EST-CE QUE LE RISQUE CHIMIQUE ?

Le risque chimique est dû à l'exposition à un agent chimique dangereux pour la santé.

Un agent chimique, c'est : tout élément ou composé chimique, tel qu'il se présente à l'état naturel ou tel qu'il est produit, utilisé ou libéré du fait d'une activité professionnelle (produits, substances chimiques, mélanges de substances, fumées, aérosols ou déchets).

On peut le trouver sous 3 formes différentes : solide, liquide ou gazeux.

VOIES D'EXPOSITION



Contamination cutanée



Ingestion



Inhalation



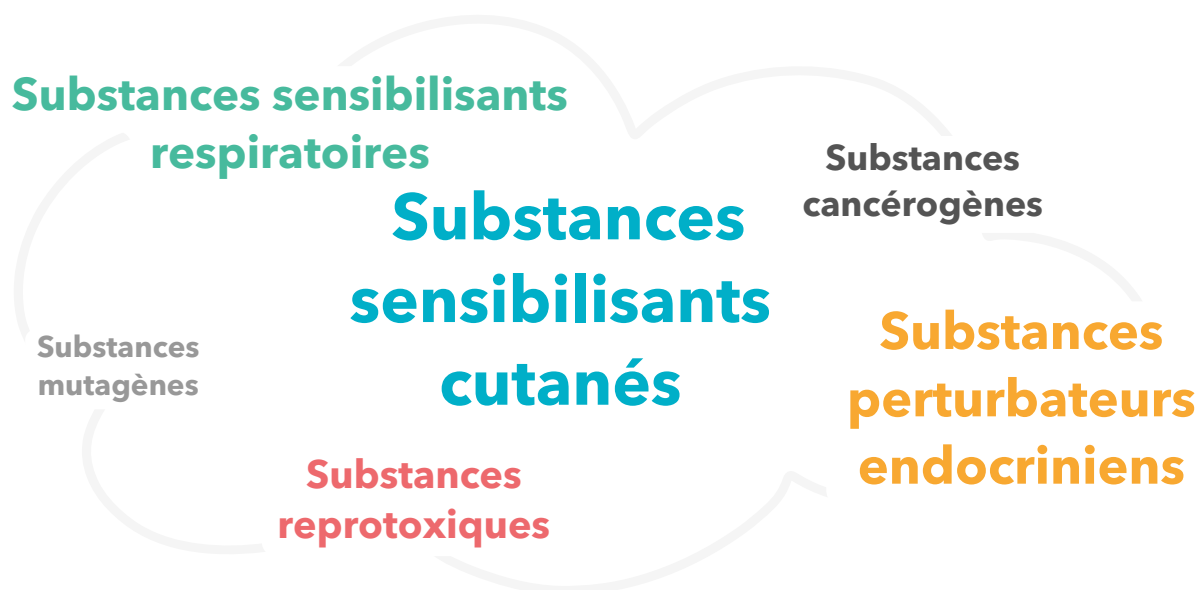
Contamination oculaire

Des agents chimiques peuvent être dangereux (ACD) pour la santé et la sécurité des travailleurs en raison de leurs propriétés physico-chimiques ou toxicologiques. Certains agents chimiques sont même dits Cancérogènes, Mutagènes et/ou Reprotoxiques (CMR).



CHAQUE PRODUIT COSMÉTIQUE UTILISÉ REPRÉSENTE UN RISQUE CHIMIQUE POTENTIEL, TOUT COMME LES PRODUITS D'ENTRETIEN

On peut y retrouver :



SHAMPOINGS

CITRIC ACID LINALOOL PHENOXYETHANOL LIMONENE BENZYL ALCOHOL BENZYL SALICYLATE BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL HEXYL CINNAMAL SODIUM HYDROXIDE BENZOIC ACID

SOINS/MASQUES

LINALOOL PHENOXYETHANOL LIMONENE CITRIC ACID HEXYL CINNAMAL ISOPROPYL ALCOHOL BENZYL SALICYLATE CITRONELLOL ALPHA-ISOMETHYL IONONE METHYLPARABEN

PRODUITS COIFFANTS

ALCOHOL AMINOMETHYL PROPANOL LIMONENE LINALOOL CITRONELLOL BENZYL ALCOHOL BENZYL SALICYLATE GERANIOL HEXYL CINNAMAL BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL

DÉCOLORATION/ COLORATION

ETHANOLAMINE RESORCINOL M-AMINOPHENOL 2-METHYLRESORCINOL ASCORBIC ACID TOLUENE-2,5-DIAMINE SULFATE AMMONIUM HYDROXIDE P-AMINOPHENOL P-PHENYLENEDIAMINE LINALOOL

FRISAGE/ DÉFRISAGE

AMMONIUM THIOLYCOLATE AMMONIA BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL CITRONELLOL ETHANOLAMINE PHENOXYETHANOL LINALOOL METHYLPARABEN

EXISTE-T-IL UNE RÉGLEMENTATION DE CES PRODUITS ?

OUI MAIS... Il n'est pas nécessaire d'avoir une autorisation préalable pour mettre des produits cosmétiques en vente sur le marché. Une "personne responsable" est cependant tenue de garantir que ces produits sont sûrs pour la santé humaine lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales d'emploi ou raisonnablement prévisibles.

DES RISQUES CONCRETS POUR VOTRE SANTÉ

- À court terme, les produits cosmétiques peuvent entraîner : irritation de la peau et des voies respiratoires, rhinite, asthme, eczéma. Les risques sont modérés.
- À long terme, les produits de coloration et de permanente peuvent créer des allergies respiratoires et cutanées. Elles se manifesteront ensuite à chaque exposition. Une réorientation professionnelle sera alors à envisager.

PARMI LES FEMMES TRAVAILLANT
ET SOUFFRANT D'ASTHME,

30% VIENNENT DU SECTEUR DE LA COIFFURE



FOCUS SUR... LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Certains perturbateurs endocriniens, tel que le **résorcinol**, sont présents **dans plus de la moitié des produits de coloration**.

Le saviez-vous ?

Une **grande étude nationale** est menée par l'INRS pour mieux connaître les risques de l'utilisation des produits capillaires dans des salons de coiffure et du résorcinol sur la santé.

Envie de participer ? [Toutes les informations en page 5.](#)

UN PERTURBATEUR ENDOCRINIEN EST UNE SUBSTANCE...



chimique (ou un mélange)

d'origine naturelle ou artificielle

qui a la capacité d'interférer sur le système hormonal, ils peuvent provoquer des **effets nocifs/néfastes pour la santé**

dont les risques peuvent concerner les individus directement exposés mais aussi leur descendance (effets héréditaires jusqu'à 3 générations)



Les **hormones** sont comme des messagers dans notre corps qui **envoient des informations entre les différents organes**.

Elles assurent notamment 4 fonctions vitales : croissance, reproduction, énergie et bon fonctionnement interne.

Si les hormones sont "**perturbées**" par des **substances chimiques**, alors, toutes ces fonctions vitales le sont aussi.

Les activités de coloration, défrisage ou de shampoing notamment, nécessitent la préparation et l'emploi de **substances chimiques**. **L'employeur doit informer ses salariés** afin qu'ils puissent prendre conscience du danger et mettre en œuvre les **bonnes pratiques** pour limiter les risques liés à ces usages.

QUELLES RECOMMANDATIONS POUR SE PROTÉGER ?

UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ADAPTÉ

- Mettre à disposition des salariés **des boissons** chaudes et fraîches
- Disposer d'un lieu spécifique afin de **ne pas manger dans la zone de stockage et/ou de préparation des couleurs**
- S'assurer d'une **bonne ventilation** générale du salon (VMC, aération naturelle des locaux, etc.)
- Organiser le **local pour la préparation des produits** : un espace séparé du salon, non exigü et correctement ventilé (dispositif d'aspiration et rejet à l'extérieur du salon)

DES PRODUITS BIEN CHOISIS ET BIEN UTILISÉS

- **Limitier l'utilisation d'aérosols** (spray, laque...) et préférer les produits sous formes de gel, de pâte ou de poudre compacte
- Choisir des **produits conformes à la réglementation européenne** sur les cosmétiques et au code de la santé publique (se renseigner auprès du fournisseur)
- **Scanner la composition des produits** cosmétiques avant l'achat (par exemple via l'application INCI Beauty )
- Respecter les **consignes de stockage** des produits
- Éviter de déconditionner un produit et **garder le produit dans son emballage d'origine** afin de limiter les manipulations et disposer des consignes du fabricant

LES BONNES PRATIQUES

- > Fermer tous les contenants après utilisation
- > Désinfecter systématiquement le matériel de coupe
- > Se laver les mains avec du savon neutre ou surgras, pas de shampoing
- > Utiliser une serviette sèche pour essuyer ses mains en les tamponnant sans les frotter
- > Se doucher en fin de journée afin d'éliminer les cheveux

LE KIT DE PROTECTION

-  Gants en nitrile, à longues manchettes
-  Lunettes de sécurité
-  Tabliers résistants aux produits
-  Pas de bijoux



ÉTUDE NATIONALE DE L'INRS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

L'INRS réalise une étude sur les effets du résorcinol, ce perturbateur endocrinien que l'on retrouve dans les produits cosmétiques, sur les professionnels du secteur de la coiffure.

En ce sens, nous avons besoin de vous pour mieux comprendre les dangers de l'exposition à ces produits dont vous vous servez dans votre quotidien professionnel.



✓ QUELLES CONDITIONS POUR ÊTRE VOLONTAIRE ?

- Être âgé de 18 à 45 ans ;
- Être en activité depuis au moins 1 an et ne plus être apprenti.

🎯 QUELS OBJECTIFS ?

- Évaluer l'exposition professionnelle des coiffeuses à certains produits capillaires pouvant contenir des perturbateurs endocriniens (substances chimiques capables de modifier le fonctionnement du système hormonal) ;
- Étudier la relation entre cette exposition et les fonctions thyroïdiennes.

💡 POURQUOI PARTICIPER ?

- Contribuer à une étude d'envergure nationale sur l'exposition professionnelle dans votre secteur, celui des métiers de la coiffure ;
- Bénéficier d'un inventaire des produits utilisés pouvant aider à l'évaluation des risques professionnels et améliorer leur prévention ;
- Mieux connaître votre exposition :
➤ **Un bilan sanguin et urinaire vous sera transmis si vous êtes volontaire.**

⚙️ COMMENT PARTICIPER ?

1

Nous vous recevons pour une **visite médicale**, qui inclut un bref entretien spécifique à cette étude. Une **prise de sang** et un **recueil d'urine** sont également réalisés.



2

Pendant une semaine de travail :

- Vous renseignez, sur une fiche dédiée, les **tâches réalisées** tous les jours travaillés de la semaine ;
- Vous recueillez des **échantillons d'urine** en début et fin de poste de travail pendant les 3 derniers jours de la semaine.



3

En parallèle, **notre équipe** réalise pour vous, un **inventaire des produits** utilisés dans votre salon.



Plus d'informations
sur notre [site internet](https://www.aismt13.fr)
www.aismt13.fr



Retrouvez également
toute l'actualité de la prévention
et de la santé au travail
sur nos [réseaux sociaux](#)



SANTÉ
AU TRAVAIL

AIMT13

prévenir
les risques
professionnels